



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés d'approvisionnement en carburant pour les aéro-clubs

Question écrite n° 6472

Texte de la question

M. Julien Odoul attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les graves difficultés des aéro-clubs liées à l'inflation et au manque d'approvisionnement en carburant. En effet, depuis plusieurs mois, TotalEnergies Aviation connaît des difficultés exceptionnelles d'approvisionnement en AVGAS sur l'ensemble des aérodromes et aéroports français. Ces perturbations sont tout d'abord liées à l'indisponibilité de certaines unités de fabrication, indisponibilité prolongée en raison des mouvements sociaux qui touchent les sites de production et qui engendre des délais de livraison plus importants. En octobre 2022, l'aéro-club du Gâtinais, dans le Loiret, avait alerté sur la fermeture contrainte de la station AVGAS 100LL qui était en rupture de carburant. Les derniers ravitaillements possibles étaient réservés aux prestataires et écoles, en attendant une livraison qui n'était pas prête d'intervenir avant plusieurs semaines. Dans les prochains jours, cette situation extrêmement pénalisante pour les aéro-clubs, dont leurs appareils restent cloués au sol, risquent de se réitérer en raison des nouveaux blocages de raffineries et du prix exorbitant du carburant qui ne cesse d'augmenter. En raison de cette augmentation phénoménale, les aéro-clubs sont contraints d'augmenter le prix de leurs prestations, ce qui abaisse drastiquement leur fréquentation et leurs revenus. Afin de sauver un secteur indispensable pour la formation aux métiers de l'aéronautique, il lui demande quelles sont les dispositions qu'il compte mettre en œuvre pour baisser le prix du carburant et ainsi pérenniser l'activité des aéro-clubs.

Texte de la réponse

A partir du 6 mars 2023, des grèves ont impacté le secteur pétrolier français, les approvisionnements maritimes dans les ports et l'approvisionnement en carburants dans les dépôts pétroliers intérieurs via le fret ferroviaire. Afin de fluidifier l'approvisionnement en carburants des aéronefs pour les aéroports et les aérodromes, des stocks stratégiques de carburant d'aviation ont été libérés à destination des opérateurs pétroliers qui en font la demande. La situation a été suivie avec attention par le Gouvernement et est revenue à la normale fin avril. L'essence d'aviation Avgas constitue un produit pétrolier dont le prix est historiquement plus élevé que les prix des carburants routiers, dont il suit les évolutions. Après avoir atteint une moyenne de 1,91 € toutes taxes comprises en 2019, le prix de l'Avgas a fortement diminué en 2020 en raison de l'impact de la crise sanitaire sur le trafic aérien mondial. En hausse constante depuis cette date, son prix tend néanmoins à décroître depuis le début de l'année 2023.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6472

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : Transition énergétique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mars 2023](#), page 2540

Réponse publiée au JO le : [16 mai 2023](#), page 4493